

Enlèvement des déchets encombrants et électroniques

Nom, Prénom	Description des déchets à enlever
Rue, numéro	
Localité	
Téléphone	
Date	
*Signature Client	
Cases réservées à l'administration	
Déchets encombrants	
Déchets électroniques	
Quantité	
Signature Service Technique	

Information concernant la collecte des déchets encombrants et/ou électroniques

La collecte des déchets encombrants et/ou électroniques sur demande se fait en principe chaque vendredi.

Les citoyens concernés doivent se manifester préalablement et au plus tard le jeudi précédant la collecte des déchets encombrants et/ou électroniques auprès du service technique (Tel : 87 81 90-600 ou par courriel : service.technique@waldbillig.lu)

Les taxes pour les déchets encombrants et/ou électroniques ne sont pas comprises dans la taxe fixe annuelle, mais sont facturées séparément en fonction du volume enlevé, comme prévu par la législation communale en matière de gestion des déchets.

Alternativement à la collecte payante, les déchets encombrants et/ou électroniques peuvent être emmenés directement au Centre de Recyclage à Junglinster.

Extrait du Règlement communal - taxes communales des tarifs relatifs à l'enlèvement des ordures dans la commune de Waldbillig du 22 juillet 2025.

Article 4 : Enlèvement et recyclage de déchets encombrants

Le tarif pour l'enlèvement et le recyclage de déchets encombrants est fixé à 50 € par m³ (soit 1 m³ l'unité de compte) avec un minimum de 50 € par enlèvement, quel que soit son volume.

Article 5 - Collecte à domicile en dehors du calendrier

Le tarif de collecte à domicile en dehors du calendrier des collectes périodiques organisées par la commune nécessitant une intervention non prévue du service technique de la commune pour l'enlèvement de déchets encombrants, de réfrigérateurs, d'installations climatiques et d'appareils électroniques est fixé à 30 € par intervention.

*En signant ce formulaire, le client reconnaît avoir été pleinement informé de l'ensemble des frais et s'engage sans réserve à régler les coûts liés à la collecte des encombrants et/ou déchets électroniques, conformément aux dispositions en vigueur.

Le présent formulaire contient des informations à caractère personnel. Ces informations seront enregistrées dans notre système d'information dans le cadre du traitement de la gestion des taxes communales. Ces données seront traitées et conservées pendant la période nécessaire à l'exécution de nos obligations.

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre de votre demande.